



Le Bulletin Syndical

P

PRESSE
DISTRIBUÉE



SNUipp-FSU 15

DÉPOSÉ LE 13/01/2009

Numéro 61 supplément 1 décembre, janvier, février Prix : 0,5 € Abonnement : 4 €

SOMMAIRE :

- Page 1 : Edito
 Page 2 : Gel de l'Aide Personnalisée
 Page 3 : Évaluations CE1 / CM2
 Pétition pour l'Education
 Page 4 : Pétition Sauvons les RASED
 Mobilisations des 17 et 29 janvier
 Page 5 : Suppression de postes dans l'Académie
 Page 6 : nouvelles modalités pour le mouvement

EDITO

Bonne année 2009!

Pour ceux qui avaient demandé un nouveau ministre au père Noël, il faudra patienter... Pour ceux qui souhaitent se dégourdir les jambes pendant les frimas de janvier: vous serez servis!

Deux dates à inscrire dès à présent dans vos agendas:

- **17 janvier - manifestation à l'appel du collectif des 24**
- **29 janvier - grève générale interprofessionnelle public / privé.**

A cela s'ajoute le combat pour le maintien des effectifs d'enseignants en RASED. **Le gel de l'aide personnalisée qui a commencé à prendre forme dans le Cantal doit se généraliser comme cela se passe dans d'autres départements.** La reculade de Darcos indiquant qu'il ne sédentarisera que 1500 postes ne doit pas constituer autre chose qu'une petite étape. Le démantèlement organisé de notre système ne devra pas se faire sans la concertation avec les acteurs de l'Éducation. Même Les inspecteurs s'y mettent (NDLR: voir le site web des IEN <http://syndicat.snpi-fsu.org>) en dénonçant ouvertement dans une lettre au ministre la dégradation des conditions de travail, le saupoudrage inefficace et surtout profondément injuste en matière de salaires, et « l'incohérence manifeste entre les réalités des réformes engagées et leur motivation officielle ».

Une seule bonne résolution pour 2009:

Retrouver l'unité. Comme dans toutes les branches de la société, Sarkozy divise pour régner sur sa république bananière. Ne nous laissons pas endormir. Peut-être le vaut-elle bien? Assurément nous valons mieux.

Emeric BURNOUF

"Le Bulletin Syndical"
SNUipp-FSU 15

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC
Section du Cantal

Siège social : Bâtiment de l'Horloge
7 Place de la Paix 15 000 Aurillac
Tél : 04 71 64 03 35

e.mail : snu15@snuipp.fr
Site : <http://15.snuipp.fr/>

Directeur de publication : Michel MARCHE
ISSN : 1243-7913
CPPAP : 0513 S 07946
Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 15. Conformément à la loi du 06/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au :
SNUipp 15, 7 Bât. De l'horloge,
Place de la Paix, 15 000 Aurillac

Gel de l'Aide Personnalisée

Le constat en ce début de 2^{ème} trimestre

Malgré les efforts et la bonne volonté des enseignants, l'aide personnalisée s'est organisée tant bien que mal avec des disparités énormes d'organisation.

La première difficulté à surmonter est de suivre un programme plus lourd en **seulement 24 heures**, ce qui est **préjudiciable à tout le monde**. La coupe franche faite à l'horaire scolaire hebdomadaire ne profite pas aux maîtres et encore moins aux élèves, **même les plus performants**. Le bilan est fait, ces deux heures d'enseignement en moins manquent terriblement à TOUS les élèves.

Mais à cela s'ajoute le casse-tête d'organisation : surcharge de la journée de travail de l'élève et déperdition de sa capacité de concentration ; AP le mercredi matin quand les copains sont à la maison ; repas pris en vitesse car l'AP est avant les cours de l'après-midi ; etc..

Cette mesure mise en place trop vite et sans la moindre concertation prouve désormais son inutilité à résoudre la difficulté scolaire et l'ambition claire du ministre nous est apparue limpide comme un lac de montagne : 3000 postes RASED dans la sciure ! Monsieur le Ministre, vous avez dit « égalité des chances », « réussite de tous », « réponse du service public d'éducation aux officines privées », vous vouliez sûrement dire... RGPP !

Même si ça et là on entend que le travail en petit groupe c'est bien, que malgré tout les difficultés passagères sont remédiées, que les relations avec les élèves s'en trouvent privilégiées et que les modalités de travail sont complémentaires avec celle du groupe classe. Ah bon ? Le SNUipp revendique depuis toujours « plus de maîtres que de classes ». Pour le SNUipp, la constatation n'est pas étonnante au contraire. Mais faut-il savoir de quoi on parle et ce que l'on veut pour l'École. Trouver des aspects positifs ne clot en rien le débat ! Nous réclamons depuis toujours de pouvoir travailler dans ces conditions, mais il n'est pas fortuit de rappeler que la LOLF 2009 prévoit plus de 13 000 postes en moins. De plus cette année, le **nombre de postes ouverts au concours de PE** est en chute libre, c'est près de **40% de postes en moins**. 7 190 postes sont proposés, dont 6 577 pour le concours externe, soit moins 2 790 postes par rapport à l'an passé.

Il ne faut pas perdre à l'esprit que l'intervention d'un maître spécialisé, formé à cet effet est vitale pour les élèves en trop grande difficulté scolaire.

N' ATTENDONS PAS DE VOIR, FAISONS!

Rappelons que depuis septembre il y a eu : une manifestation nationale un dimanche à Paris, deux grèves, une pétition recueillant plus de 250 000 signatures. Et les RASED sont toujours menacés, même si déjà **1500 postes semblent être sauvés de la sédentarisation !**

L'action du gel de l'AP se doit d'être suivie afin de garantir notre victoire collective pour l'École. Cette action, **autre que la grève**, peut engager l'ensemble des personnels. Les expériences faites dans les autres départements nous poussent à croire que ce combat peut et doit être mené. Ici et là la résistance s'organise et le bruit se répand peu à peu jusqu'à la capitale. Dans quelques temps, rue de Grenelle, les murs se mettront à trembler.

A ce jour dans le Cantal des écoles ont commencé le gel. Celui-ci prend différentes formes : prise en charge de classe entière, ½ classes ou petits groupes. De 30 minutes 4 fois par semaine à 2 heures tous les 15 jours. Les enseignants y mènent des activités de rebrassage autour des notions étudiées, organisent les élèves en groupes de besoins, proposent des situations qu'il n'est plus possible d'envisager sur les 24 heures d'enseignement obligatoire (manipulation en sciences, BCD, informatique, théâtre...). Ce qui est à noter c'est **l'implication des parents** dans cette nouvelle organisation dès lors qu'un temps de réunion et d'échange sur le sujet leur a été proposé.

Retrouvez nos modèles de lettres et consignes d'actions sur le notre site [http// :15.snuipp.fr](http://15.snuipp.fr)

EVALUATIONS NATIONALES CE1 ET CM2 : vers la mise en concurrence

Xavier Darcos l'annonçait dès l'année scolaire passée dans ses 23 propositions pour l'École: deux évaluations nationales dont le résultat sera communiqué aux familles, serviront à mesurer les acquis des élèves au CE1 et CM2. Leurs constats seront rendus publics (**résultats nationaux académiques et départementaux**) et permettront d'apprécier l'évolution de la réussite du système éducatif.

Le Ministre avait annoncé l'octroi d'une prime de 400 euros aux enseignants concernés par ces niveaux de classe... Depuis, aucune information supplémentaire concernant cette prime n'a filtré. Encore une fois, le ministère cherche à diviser la profession et individualiser les rémunérations. Si l'octroi de cette prime se confirmait, nous serons alors responsables de ce que nous en ferons.

Restons unis en faisant en sorte que le travail que nous fournissons autour de ces évaluations reste le plus collectif possible

Le nouveau système d'évaluation prévoit bel et bien une mise en concurrence des écoles. Si seuls les résultats globaux sont censés être rendus publics, la communication orale et écrite des résultats des écoles auprès des parents est elle aussi prévue.

Le SNUIPP15 appelle les enseignants à ne pas diffuser les résultats des écoles aux parents d'élèves.

Si le SNUipp est favorable à la mise à disposition des équipes d'outils d'évaluation qui visent à faire progresser les élèves et qui aident à la communication avec les parents d'élèves, il rappelle son opposition totale à la publication des résultats école par école.

Celle-ci provoquerait une concurrence entre écoles. Sous couvert d'une liberté pédagogique tronquée par les différentes pressions que subiront les enseignants, les indicateurs de résultats produits par les évaluations alimenteront la mise en concurrence et risquent de produire des effets néfastes dans nos pratiques professionnelles.

Le dispositif :

- à partir du 15 janvier : accès au portail Internet permettant le téléchargement, le paramétrage et la remontée des évaluations CM2.
- Du 19 au 23 janvier : passation des épreuves
- Entre le 26 janvier et le 4 février : remontée des résultats
- A partir du 4 février : informations aux familles et mise en ligne des résultats nationaux, académiques et départementaux.

Les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public,

agréées par le MEN, oeuvrent sur tout le territoire pour promouvoir le service public d'éducation dont elles sont des partenaires importants.

Encore une fois, leur avenir est gravement mis en péril par des décisions brutales et arbitraires du MEN.

Dans le Cantal, les actions directement liées à l'Education Nationale seraient menacées ou supprimées à très court terme : l'USEP, le festival d'expression enfantine, la scolarisation à domicile pour les élèves malades ou hospitalisés, les classes transplantées, des voyages scolaires éducatifs ou l'animation des classes relais.

Il est fondamental d'intensifier la mobilisation générale et de **signer massivement la pétition nationale**.

www.pourleducation.fr

PETITION RASED « Sauvons les RASED » plus de 250 000 signatures....Continuons.

Dans un communiqué de presse du 7 janvier 2009, le SNUipp national nous annonce que le ministère revient sur ses chiffres et que la sédentarisation des maîtres spécialisés des RASED ne concernerait que 1500 postes. Ceci constitue une première victoire mais le chemin est encore long. Signez et continuez de faire signer la pétition. Pour les documents papiers, renvoyez les à la section SNUipp du Cantal.

Pour signer la pétition en ligne, consultez dès à présent le site du SNUipp Cantal

**DANS L'ACTION le SAMEDI 17 JANVIER :
Manifestations unitaires dans tout le pays pour défendre l'école**

L'ensemble des 24 organisations (syndicats enseignants, associations complémentaires, fédérations de parents, de lycéens, et d'étudiants) à l'origine de l'appel « l'Education est notre avenir » appelle à amplifier les mobilisations en janvier 2009 et à faire du 17 janvier une journée de manifestation pour défendre le service public d'éducation que le gouvernement veut affaiblir par des budgets de régression, des mesures qui amputent son ambition et sa cohérence et pour réclamer un véritable dialogue social.

L'ensemble des organisations dénonce une politique éducative qui méprise la jeunesse, les lycéens, les étudiants, les parents d'élèves, les collectivités territoriales, le monde associatif et les personnels de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la jeunesse et des sports.

**MANIFESTATION SAMEDI 17 JANVIER
PLACE DE LA PAIX, AURILLAC
à 10h30**

JEUDI 29 JANVIER

à l'appel de tous les syndicats

GRÈVE GÉNÉRALE INTERPROFESSIONNELLE PUBLIC-PRIVÉ.

MANIFESTATIONS à Aurillac, Mauriac et Saint-Flour

Départ à 10h00 devant la préfecture et les sous-préfectures (à préciser)

Nous demandons l'arrêt de la politique de suppressions d'emplois et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009.

Les organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, FSU/SNUipp, Solidaires, Unsa, CFE CGC, CFTC) appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités à une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier 2009. Elle donnera lieu dans tout le pays à des grèves et des manifestations pour:

- Défendre l'emploi privé et public.
- Lutter contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales.
- Exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités, et réduisent les inégalités.
- Défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale.
- Des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

Le budget 2009 l'avait annoncé: 2900 postes sont supprimés dans le premier degré.

Ces mesures sont inacceptables car elles mettent en péril les élèves les plus fragiles et les familles les plus démunies. Depuis de nombreuses semaines partout dans le pays, parents et enseignants, font part de leur refus de cette casse du service public.

Le SNUipp, avec les parents, avec les partenaires syndicaux et associatifs poursuivra la mobilisation pour obtenir le retrait de ces mesures régressives.

Annonces de retrait d'emplois d'enseignants dans l'académie de Clermont-Ferrand (départements 03, 43, 63, 15) à la rentrée 2009.

67 emplois supprimés avec une projection de 314 élèves en + !

Avec : (+ 4) postes au titre de la démographie soit 1 enseignant pour 78,5 élèves !

(- 61) postes au titre de la réaffectation des maîtres spécialisés dans les classes

(- 10) postes au titre de la réaffectation des enseignants en situation de mise en

disposition.

Les élèves en difficultés sont bien clairement sacrifiés au profit de mesures budgétaires ! Et on nous dit prendre en compte les élèves en difficultés...

Restera à connaître la répartition au sein de l'académie et les conséquences dans les classes : effectifs des classes en hausse, baisse du nombre de places aux concours, départs à la retraite non remplacés, fin des intégrations par inéat-exéat .

La FSU a écrit un communiqué suite aux annonces de retrait d'emplois d'enseignants dans l'Académie de Clermont-Ferrand à la rentrée 2009 :

La répartition des moyens d'enseignement annoncée se fait dans le cadre d'une dotation budgétaire en régression. Comment dans ces conditions optimiser les moyens dédiés à l'éducation ? Une dégradation de plus annoncée !

Entre autre le budget prévoit également la **suppression de 3000 emplois de remplaçants**, au niveau national, « au titre de l'amélioration de l'efficacité du remplacement ».

Doit-on s'attendre à une « croissance négative » dans l'académie ?

En effet, dans notre académie, pour l'instant et en attendant la suppression de postes de remplaçants et postes de stagiaires :

Dans le second degré, il est prévu de supprimer au minimum **44** postes d'enseignants. Sur 79 530 élèves, le rectorat prévoit une perte de 225 élèves à la rentrée 2009. Cette baisse, selon les critères habituels de l'administration, aurait du correspondre à la suppression d'environ 16 postes.

Est-ce une façon « d'optimiser » l'enseignement et d'organiser la réussite de tous les élèves ?

Dans le premier degré, **67 emplois** seraient supprimés alors que la projection du rectorat pour la rentrée 2009 envisage une progression d'effectifs de 0,30 % soit 314 élèves. Cette situation aurait dû conduire à la création de 12,5 postes d'enseignants.

Est-ce une façon « d'optimiser » l'enseignement et d'organiser la réussite de tous les élèves ?

Le nombre de postes ouverts au concours de PE est en chute libre, c'est près de **40% de postes en moins**.

7190 postes sont proposés, dont 6577 pour le concours externe, soit moins 2790 postes par rapport à l'an passé.

NOUVELLES MODALITES DEPARTEMENTALES DU MOUVEMENT EN 2009

Un groupe de travail a été convié par l'Inspecteur d'Académie vendredi 9 janvier réunissant vos représentants du personnel.

Un projet est en cours d'élaboration dans l'Académie, il sera ensuite validé par le Recteur. La volonté de l'administration est d'aller vers un cadrage national.

Les nouvelles modalités pour le mouvement en 2009 s'appuient sur deux grands principes:

- Favoriser la stabilité des équipes.
- Prendre en compte la particularité de chaque enseignant et de ses vœux.

Il n'y aura qu'une phase informatique unique du mouvement. Pour tous les départements les personnels ne pourront plus formuler que 30 vœux maximum, incluant les éventuels vœux géographiques.

L'objectif est d'arriver à un traitement équitable des mutations et une gestion qualitative des affectations.

L'IA envisage la possibilité d'instaurer un système de vœux pour une zone géographique qui viendrait en complément du système actuel.

Le groupe de travail a discuté sur la mise en place d'un barème unique avec toutes les difficultés que cela représente pour mettre en place de telles modifications.

Dans le Cantal, l'administration semble prête au dialogue en acceptant que les représentants du personnel participent au débat, donnent leur avis, ce qui se veut rassurant pour notre profession.

Rien n'est arrêté, puisque l'administration a prévu un autre groupe de travail afin d'entériner les nouvelles modalités.

Nous resterons vigilants et nous vous tiendrons informés des nouvelles mesures proposées à nos représentants du personnel.

Nous veillerons à ce que les délégués du personnel puissent demander des comptes au nom des collègues, qu'ils puissent garantir la transparence et veiller au respect de l'équité.

Nous nous engageons à défendre les droits des enseignants à muter selon des règles légitimes, équitables, en toute transparence, prémunies de tout arbitraire de la part de l'administration.

Vos représentants du personnel Julien Barbet, Richard Gaillard

Carte scolaire : afin de défendre au mieux les écoles dans les instances paritaires, nous vous demandons de nous retourner l'enquête concernant les effectifs (actuels et à venir) de vos établissements (enquête que vous avez reçu par mail dans vos écoles en date du 12 décembre 2008).

Que l'année 2009 soit marquée par le maintien des RASED et des postes au concours, par des mesures favorables pour la maternelle, par le maintien d'une formation professionnelle continue et initiale à l'IUFM, par le respect de notre professionnalité enseignante, par l'ouverture de véritables discussions sur l'organisation du temps scolaire qui tiennent compte des rythmes de l'élève ...

Ces vœux nécessitent une intervention forte des enseignants des écoles les 17 et 29 janvier 2009.

